

UN LIBRARY

MAY 20 1980

UN/SA COLLECTION

[A/CONF.94]

WCUNDW/SEM.1/CRP.2

19 mai 1980

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

SEMINAIRE SUR LES FEMMES ET LES MEDIAS
Siège de l'Organisation des Nations Unies
New York
20-23 mai 1980

ORGANISATION DES TRAVAUX

1. On propose dans la présente note un calendrier des travaux pour le Séminaire ONU/UNESCO sur les femmes et les médias, qui doit avoir lieu au Siège des Nations Unies, à New York, du 20 au 23 mai 1980. Le présent document doit être lu en parallèle avec l'ordre du jour du Séminaire (WCUNDW/SEM.1/1), où l'on trouve résumées les questions de fond appelées à être discutées, et le document de travail (WCUNDW/SEM.1/2) intitulé "Women in the communication media : Some aspects of their portrayal and participation".

2. On trouvera à l'Annexe 1/à la présente note la liste d'un certain nombre d'autres documents d'informations mis à la disposition des participants. Parmi ces documents, le document WCUNDW/SEM.1/3 concerne plus particulièrement le point 4 de l'ordre du jour, le WCUNDW/SEM.1/4 les points 1 et 6, le WCUNDW/SEM.1/5 le point 4 et le WCUNDW/SEM.1/CRP.1/1 le point 6.

A. Objet du Séminaire

3. L'objet du Séminaire est double :

a) Servir de forum pour la discussion de questions et de problèmes fondamentaux concernant les femmes et les médias;

b) Recommander, grâce à des consultations entre experts, un certain nombre de mesures concrètes susceptibles d'être appliquées à différents niveaux.

4. Le rapport du Séminaire sera transmis à la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme, qui doit avoir lieu à Copenhague, du 14 au 30 juillet 1980.

1/ A paraître comme additif au présent document.

5. L'une des tâches principales à mener à bien dans le cadre de ce séminaire consistera donc à formuler des directives et des recommandations visant les mesures à prendre en ce qui concerne les femmes et les communications, recommandations et directives qui pourront être examinées par la Conférence mondiale (en particulier, au titre des points 8 et 9 de son ordre du jour provisoire).

6. On envisage en conséquence, afin de faciliter l'élaboration de propositions, de considérer le point 6 de l'ordre du jour comme un élément de chacun des autres points de cet ordre du jour.

B. Organisation du Séminaire

7. Sous réserve de l'accord des participants, on prévoit qu'un nouveau président sera élu par ceux-ci, pour chaque séance consacrée à un grand point de l'ordre du jour. De même, un Rapporteur différent serait élu pour chaque séance, parmi les participants. Enfin, des consultants ont été invités à diriger les débats sur les principaux points de l'ordre du jour.

8. Il faut espérer que les participants prendront essentiellement la parole à propos du point de l'ordre du jour les intéressant particulièrement et qu'ils limiteront leur exposé, si possible, à 10 minutes, afin que la plus grande partie de la réunion soit consacrée à des discussions et à des échanges de vues.

C. Lieu de réunion et horaire

9. Le Séminaire s'ouvrira le mardi 20 mai à 10 heures. Durant toute la semaine, les séances du matin débuteront à 10 heures; elles seront suivies d'une pause pour le déjeuner, de 13 heures à 15 heures; les séances d'après-midi auront lieu de 15 heures à 18 heures.

10. Le Séminaire se tiendra dans la salle de conférence No 4, au premier sous-sol du bâtiment des conférences de l'Organisation des Nations Unies.

D. Langues

11. Les langues du Séminaire seront l'anglais, l'espagnol et le français; des services d'interprétation simultanée seront assurés.

/...

E. Expositions et matériel audio-visuel

12. Les participants ayant apporté des pièces et documents à exposer et de la documentation audio-visuelle qui pourrait être utilisée à l'occasion de la Conférence sont priés de prendre contact dès que possible avec le bureau des inscriptions, dans la salle de conférence, et de faire savoir à quel stade des travaux du Séminaire leur présentation serait le plus utile. Des dispositions ont été prises en vue de la présentation d'expositions ou de la projection de documents audio-visuels. Des films long-métrage et des video-cassettes seront projetés aux heures de déjeuner et, chaque fois que possible, ces projections seront ouvertes aux observateurs.

F. Discussion libre

13. On envisage de consacrer la séance du matin, le vendredi 23 mai, à une discussion libre entre les participants, les techniciens, les observateurs et les membres du Service de presse de l'ONU qui souhaiteraient y assister.

G. Etablissement du projet de rapport

14. Afin de faciliter l'établissement du rapport du Séminaire, le Président et le Rapporteur de chaque séance sont invités à se réunir brièvement, à la fin de chaque journée, avec les membres du Secrétariat afin d'établir un résumé des directives et recommandations qui se seront dégagées des débats.

15. Les participants souhaitant soumettre des propositions précises sont invités à en remettre le texte écrit, à la fin de chaque séance, au Président.

16. Le projet de rapport sera établi par le groupe de rédaction jeudi, une fois que le point 5 de l'ordre du jour aura été examiné.

17. Le projet de rapport sera examiné le vendredi 23 mai dans l'après-midi.
